

Comité de Pilotage Rythmes scolaires N°1

Année 2019/2020

Le jeudi 12 décembre 2019 à 18h45 – Nouvelle salle de restauration scolaire

Participants :

Présents :

Christophe RICHEL, Maire de St Baldoph

Camille LAMY, élue, adjointe aux affaires scolaires, Sandrine NEGRELLO, et Valentin HACHET, conseillers municipaux
Philippe ALLES, responsable du service périscolaire, de l'animation et de la vie locale.

Bertrand ETELLIN, directeur de l'école primaire (arrivé à 19h30)

Audrey JALLIFIER, coordinatrice du SIVU EJAV.

Éric MASSON, parent d'élève (PEEP)

Sophie GIRAUD, Myriam COCHE : parents d'élèves (PEI)

Absents excusés :

Geneviève DARVES-BLANC, Christelle MERMILLOD-BLONDIN, Fabienne PACCOUD, Alain POËNSIN conseillers municipaux

Laurent CADARS, DGS

Isabelle CULOMA, Inspectrice de l'Education Nationale

Claire GOUSTY, représentante de la CAF

Marion MOLLARD (diététicienne) et Florent BOISSON (relation client), représentants de la société LEZTROY.

Jacques BONNENFANT, Quentin CARDINAUD représentants de la DDCSPP 73

Secrétaire de séance : Philippe ALLES

Préambule :

Un début d'année scolaire complexifié par la livraison de la nouvelle école pendant l'été, l'aménagement de la Passerelle Pré Martin et la nouvelle organisation des services avec la création du service « Animation et Vie locale ».

Une qualité de service qui ne s'est pas dégradée pour autant avec la mise en place de quelques mesures correctives, une forte fréquentation du service et une nouvelle tarification.

De grands projets transverses à venir en lien avec le projet d'école ou la politique communale.

Rappel de l'ordre du jour :

- Fonctionnement du service depuis septembre
- Projets
- Question diverses

1/ Fonctionnement du service :

Les objectifs pour cette année sont de poursuivre les animations et les temps forts du service en intégrant les actions au sein d'un projet plus global d'échelle communale par le biais du service nouvellement créé « Animation et vie locale ».

Les objectifs/avantages sont multiples.

- Soutenir les activités déjà mises en place,
- Tisser et développer les réseaux et les passerelles existantes,
- Faciliter la mise en œuvre des ressources communales,
- Développer la transversalité des projets communaux,
- Relayer et soutenir les actions créatrices de lien entre les habitants de la Commune,
- Faire circuler les informations entre les acteurs de la vie locale par les différents moyens de communication que la commune peut mettre à disposition (newsletters, site internet, Facebook...),
- Mettre en place des outils communs (tel que la mise en place d'un rétroplanning événementiel),
- Créer et étoffer au fil du temps le livret des associations pour une meilleure lisibilité des acteurs de la vie locale et des usagers...

Au niveau des temps d'accueil :

Accueil du matin : RAS

Accueil du midi : RAS

Accueil du soir : RAS, des ajustements sont en cours avec également de forts effectifs.

Restauration scolaire : +38 % d'augmentation pour la restauration scolaire de septembre à octobre 2019, 4 451 repas commandés sur cette période soit une moyenne de 159 repas par jour scolaire (soir en moyenne 65 % des élèves avec des piques à 75% en maternelle et à 70% en élémentaire.

Le service a été recalibré et fait l'objet d'une attention particulière.

Les ajustements déjà réalisés :

- Instauration d'un double service en maternelle pour limiter les nuisances sonores des forts effectifs lorsque l'encadrement le permet.
- Extension du logiciel périscolaire permettant de dématérialiser les procédures d'appel et d'utiliser les tablettes numériques présentes à l'école, co-financées il y a deux ans par la Commune et l'Education Nationale. Alliant gain de temps, efficacité et économie de papier, le logiciel périscolaire développé par la Commune s'inscrit depuis plusieurs années dans une optique de modernisation de la collectivité.

Rappel : Les parents peuvent déjà depuis 3 ans gérer directement (depuis leur domicile ou via leur téléphone mobile) les inscriptions et n'ont plus aucune démarche administrative écrite, notamment en début d'année scolaire.

Une demande de bénévoles a été formulée auprès des associations pour venir renforcer ponctuellement l'équipe en proposant aux enfants des activités éducatives. Malheureusement, à ce jour personne ne s'est manifesté. Les parents d'élèves proposent d'étendre cette demande auprès des parents qui pourraient être intéressés (via le portail famille).

Dans l'objectif de développement durable fixé par une politique communale globale sur ces enjeux environnementaux, l'extension du logiciel développée cette année, avec l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, permet que les listes de pointage quotidiennes des enfants présents au service périscolaire soient désormais dématérialisées, tout en augmentant le temps d'utilisation des tablettes.

- Mise à jour de l'absence facturée « à prix engagé » par la collectivité (en cas d'absence les familles ne paient que coût du repas de 3.80 € sur les 12 € de coût de revient total) et du mode d'inscription en journalier pour les parents séparés pour répondre à des changements de garde en pleine semaine (jusqu'alors le logiciel résonnait en inscriptions calendaire de manière hebdomadaire).

- Création de salles associatives intergénérationnelles, partagées avec l'AMEJ, le CLAS, la bibliothèque et le Club des chênes (ainés de la Commune). En projet pour le RAM.

- Mise à disposition d'un panneau d'affichage et déplacement des boîtes aux lettres sur un support à l'extérieur de l'école pour faciliter la réception des courriers de la part des familles

Rappel pour les grèves : aucun temps d'accueil supprimé cette année malgré des mouvements à chaque fois très suivis. Le service anticipe en sollicitant l'aide d'autres services municipaux qui ferment par conséquent plus tôt (ce qui permet de limiter l'impact aux usagers du service public les moins « fragiles »).

Lorsque la Mairie le peut, elle essaye de prévenir les parents dès qu'elle est au courant.

3/ Projets :

- Mise en place d'un compostage et d'un potager pédagogique en lien avec l'école et l'AMEJ
- Mise en place de cabanes à livres en lien avec la bibliothèque et le SIVU.
- Mise en place d'un vélo-bus et d'une bourse aux vélos en lien avec l'école et le Sou des écoles.
- Menu choisi par les enfants
- Travail pédagogique sur les nuisances sonores.
- Réhabilitation des espaces verts autour de la cour de l'élémentaire
- Mise en place d'une cabane à livre sur le secteur Pré Martin et réhabilitation esthétique des deux transformateurs électriques.
- Projet petit déjeuner proposé par l'IEN : Les avis sont défavorables, les élus ne souhaitant pas s'immiscer dans la situation sociale des familles et la diététicienne sondée sur la question rappelant que les comportements alimentaires sont propres à chacun.

Les pistes évoquées pourraient être une action de sensibilisation dans un projet transverse comme le peut l'être la thématique de l'écomobilité ou plus globalement sur l'alimentation et les jardins partagés.

Le service périscolaire ne souhaitant proposer une action qui ne peut s'étendre à tous dans l'intérêt général, cette proposition est transmise à Monsieur le Directeur de l'école qui ne décide pas non plus de la retenir.

5/ Questions diverses

✓ ENSEIGNANTS : RAS.

✓ PEI :

- Au sujet de la garderie : les enfants sont contents de la nouvelle garderie. Ils sont beaucoup plus dehors.
→ Nous faisons le même constat, avec encore quelques ajustements à faire aux beaux jours.

- Chemin d'accès à l'école en venant du côté Pré Martin dans un état déplorable, limite dangereux et sécuriser la dépose minute.

→ Le chemin sera retraité en même temps que le parking de la Cornaz. Son état est lié aux racines des chênes et il est nécessaire d'attendre la mort des racines des arbres abattus pour retraiter la surface. Du coup les deux chantiers n'en feront qu'un, le maître d'œuvre est désigné et travaille sur la constitution du dossier de consultation des entreprises.

- Portail de l'école primaire pas très haut comme le grillage autour de l'école de la maternelle (cela rejoint une remarque précédente...). Hauteur des barrières de la cour maternelle insuffisante, barrière de l'accès à l'entrée de la maternelle peu sécurisée pour les tout-petits.

→ Il s'agit d'un choix architectural de laisser une impression d'école ouverte sur son environnement. Les barrières et portails sont réglementaires et remplissent leur fonction de délimitation des espaces mais l'architecte a été sensibilisé sur cette question.

- Manque d'Attache vélos coté école élémentaire, abri ?

→ C'est fait pour les arceaux à vélo depuis la Toussaint, pour les abris, le parvis abrité de la maternelle peut être utilisé.

Salle de sieste : quand les stores seront-ils livrés ?

→ C'est fait depuis la mi-septembre.

Certains enfants trouvent les toilettes en maternelle un peu trop collectives... Peut-on prévoir des séparateurs entre les cuvettes pour plus d'intimité ?

→ C'est fait depuis la mi-septembre.

Équipement des nouvelles salles : casiers chaussons peu pratiques, rien de prévu pour attacher des choses aux murs (tableaux, fournitures, rangements légers...), pas d'étagères, pas de distributeurs de papier toilette...

→ Des supports d'affichages sont en commandes, uniformes à ceux existant dans les salles de classes.

→ Pour le papier toilettes, nous attendons une intervention de la part du carreleur mise en demeure depuis plusieurs mois) pour effectuer des reprises au sein des sanitaires ... Le matériel qui le pouvait, a été installé.

La salle de motricité claire et spacieuse est très appréciée des enfants.

Les enfants et leurs familles trouvent très bien l'accès au restaurant scolaire sans avoir à passer dehors : confortable !

→ Nous avons le même sentiment.

La salle de classe inoccupée ne pourrait-elle pas servir pour gagner de l'espace sur les salles de classes moins spacieuses que celles de l'ancienne école ? (Coin lecture, arts, bricolage ou autre ?)

→ M. ETELLIN a eu la réponse sur ce sujet depuis juin 2019

Sur le temps de pause méridienne : serait-il possible de prévoir une caisse de livres et/ou de jeux pour les enfants préférant un temps calme après manger ?

→ Opérationnel depuis la Toussaint, au-delà, c'est un projet global avec l'installation de cabane à livre sur le secteur Pré Martin (vu avec la coordinatrice du SIVU à la mi-octobre).

✓PEEP :

Les remarques concernent les WC de la maternelle où les enfants sont mal à l'aise car ils sont visibles de la cour des grands, du couloir lors des entrées et sorties des parents.

→ Le problème des sanitaires a déjà été abordé, l'architecte a été sensibilisée sur ce sujet. Nous n'avons pas de remarques des élèves de l'élémentaire sur le sujet depuis la cour, nous allons en revanche intervenir à hauteur de la classe de Mme HERBUVAUX.

Toujours un seul robinet d'eau froide dans les WC primaire.

→ Le problème d'eau froide au robinet de l'élémentaire a été signalé par les enfants depuis le printemps dernier. Cela nécessite des travaux importants pour être traité ou de couper l'ensemble de l'eau chaude sur le temps scolaire ce qui n'est pas satisfaisant non plus bien que nous l'ayons fait pendant quelques mois. En période d'hiver, le besoin de boire étant moins prégnant cette demande sera traitée dès que possible.

À priori il y a plus de bruit qu'avant dans la salle de restauration et aussi plus de "cris" des adultes ?

→ Le bruit et les cris dans la salle de restauration scolaire n'ont pas été relevés outre mesure par les enfants (auxquels j'ai posé la question à plusieurs reprises suite à votre courriel) et qui comprennent que c'est lié au fait qu'ils soient + nombreux+ importants (+38 % d'augmentation depuis septembre soit 44 repas en + en moyenne quotidiennement).

Avec une forte augmentation des flux, mais n'est-il pas envisageable d'investir dans du matériel pour diminuer le bruit (comme dans la salle de motricité) : plaque anti bruit pour mur, plafond

→ Le plafond du restaurant scolaire est déjà acoustique. Le choix architectural d'avoir de grandes surfaces vitrées génère une importante réverbération du son.

Nous préférons donc travailler sur une prise de conscience par les enfants du bruit qu'ils génèrent. Cela nécessite des efforts importants de la part du personnel d'encadrement mais est utile dans leur vie de tous les jours aussi.

Passage entre l'école et la bibliothèque : est-il prévu de le remettre en état, trou dans le goudron, difficulté du passage en poussette, cela avait déjà été évoqué lors d'un précédent COPIL, qu'en est-il ? Cf. réponse à la question de la PEI.

Parking devant l'école : les flux ne sont pas assez canalisés, lorsque les enfants sortent ils partent dans tous les sens et passent n'importe où ou sur le parking (peut être mettre des barrières pour flécher les flux vers les passages piétons

→ Merci de ce retour constructif. Le maître d'œuvre est sensibilisé à ces questions de sécurité. Toutefois, la canalisation des flux ne peut se limiter à des réponses matérielles. Un travail d'éducation est à conduire. Le service périscolaire y contribue en formant et développant des réflexes chez les enfants mais l'exemple doit aussi venir des parents. Le parking de Pré-Martin montre bien que les aménagements existants ne sont pas respectés...

→ Les travaux, d'une durée de 7 semaines, ne peuvent pas être programmés avant les vacances d'été 2020, sauf à compléter plus encore la vie des familles...

Portail et barrière trop bas
Cf. réponse à la question de la PEI

Logiciel : très bon retour, très pratique et simple d'utilisation
→ Merci de ce retour positif.

Garderie du soir

Très bonnes activités les enfants sont très contents

Devoirs : des enfants inscrits à l'aide aux devoirs ne sont pas appelés à les faire

→ Le personnel en charge de l'aide aux devoirs sera appelé à plus de vigilance. Merci de préciser aux parents de ne pas attendre une réunion trimestrielle pour faire un retour au responsable du service, qui peut réagir très rapidement sur ce type de sujet.

Retour sur votre réponse à notre mail sur le conseil des élèves

Concernant les WC maternelle, cela nous paraissait le lieu plus qu'au COPIL car cela concerne directement les enfants notamment pour ce cas les maternelles qui n'ont pas de représentants au conseil des élèves. Peut être intéressant que les délégués des grandes classes passent dans les classes des moyennes et grandes sections pour avoir des retours.

→ Merci de cette suggestion, qui sera discutée avec le Directeur d'école.

Est-il possible de prévoir un brise-vue, un paravent pour au moins les cacher du couloir et du hall d'entrée des parents le matin, et de mettre du film aux fenêtres pour ne pas être vue de la cour élémentaire

→ Il s'agit d'un choix destiné à permettre de faciliter l'apprentissage de l'autonomie des enfants, qui peuvent aller plus facilement aux toilettes. Les enfants de maternelle sont dans un stade d'apprentissage de leur corps et n'ont pas la même perception que les adultes de leur corps. Des toilettes classiques sont à la disposition des enfants qui seraient plus avancés que les autres sur cette question, dans la même pièce.

« L'évolution du sentiment de pudeur

La pudeur chez l'enfant se manifeste entre 4 et 7 ans. Voici un aperçu de l'évolution du rapport au corps et à l'intimité.

- Avant 2 ans, l'enfant découvre son propre corps et ne ressent aucune gêne à exposer sa nudité. Il est curieux de son anatomie et de ses sensations.
- Vers 3 ou 4 ans, il commence à être curieux de l'autre. Il peut comparer son corps avec celui de ses camarades du même âge, par simple envie d'apprendre. Il commence aussi à poser des questions sur le corps et sur les différences entre les sexes.
- À partir de 4 ou 5 ans, il commence à s'ouvrir davantage à l'univers de l'autre et à prendre conscience de son identité propre. C'est pendant cette période que la pudeur apparaît.
- À partir de 7 ans, l'enfant devient de plus en plus pudique. Il comprend bien ce qu'est l'espace intime et sait respecter les limites entre lui et les autres. » (Source : <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/comportement/fiche.aspx?doc=pudeur-chez-enfant>)

Concernant les robinets d'eau des WC élémentaires, vu que cette remarque est ressortie dans les questionnaires, et que cela figurait dans le compte rendu du conseil des élèves de juin dernier

"-Les toilettes :

→ Les lavabos seront tous alimentés à l'eau froide à la fin de travaux."

Il nous paraissait plus judicieux d'en reparler en conseil des élèves pour faire un point sur l'avancement de ce sujet.

Merci de ce rappel. Les sujets techniques connaissent parfois des rebondissements imprévus. Les enfants ont eu de l'eau froide à tous les lavabos à la fin des travaux, jusqu'à ce que le personnel d'entretien ne se plaigne du manque d'eau chaude au point de puisage. Une solution définitive a été trouvée récemment. Un plombier est sur ce « dossier ».

Autres informations :

Marché de Noël du Sou des écoles le 14/12/2019

Bourses aux vélos le 03/04/2019.

Conclusion :

Le responsable du service conclut la réunion en invitant les membres du COPIL présents à visiter la nouvelle école et rappelle que remarques des utilisateurs du service sont précieuses : elles permettent de faire évoluer et d'optimiser le service proposé aux familles. Ces dernières ne doivent donc pas hésiter à les faire remonter le plus rapidement possible sans forcément passer par les associations de représentants de parents d'élèves ou attendre les comités de pilotage.

Prochain comité de pilotage : à définir, probablement courant mai ou juin 2020.

Réunion levée à 21h00.